



CONSEIL REGIONAL DE L ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES NORMANDIE

Veille Avril 2024

VEILLE PRESSE - EXPERT COMPTABLE



Pont-d'Ouilly - Pont-d'Ouilly Loisirs va bien et dévoile ses projets

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 17 avril 2024

Pont-d'Ouilly Loisirs a présenté son projet associatif 2024-2028, vendredi. Le bilan de 2023 est positif avec une situation financière saine, de quoi envisager l'avenir sereinement.

Vendredi soir, à la salle multi-activités de Pont-d'Ouilly, le conseil d'administration de Pont-d'Ouilly Loisirs (POL) avait convié adhérents et élus à l'assemblée générale présidée par Arnaud Huet : « POL compte 800 adhérents, cinq sections et un secteur touristique en expansion qui finance le secteur social. »

Le directeur, Ludovic Lecerf, évoque « une année record » au niveau touristique. Le nombre d'adhésions a augmenté, « d'où l'embauche d'une agente de développement, Émilie Guichard », ajoute le directeur.

Des animations à venir

La section kayak compte 173 adhérents et l'embauche de Clarisse Guyomarch apporte un réel soutien. La section animation jeunes comporte 301 adhérents et trois nouvelles recrues. La section loisirs est en forte progression avec 178 adhérents « pratiquant une ou plusieurs activités ».

Sur la section animation culturelle, on compte 171 adhérents avec une fréquentation qui a progressé de 27 % en deux ans. Elle fêtera les 20 ans de Pont-d'Ouilly sur scène.

« Pour 2024-2028, on souhaite proposer des animations sur l'année, créer des habitudes, aller à la rencontre des habitants », insiste le président de la section Alexandre Simonet. En mai aura lieu le festival des Extraverties qui « réunit deux territoires, le pays de Falaise et Flers agglo », rappelle Ludovic Lecerf.

Deux millions de budget

Le bilan financier, dressé par Jean-Luc André, expert-comptable, montre une gestion saine. Le budget est de deux millions d'euros. « POL fonctionne à 80 % sur fonds propre et 20 % de subventions, nous resterons dans un investissement maîtrisé », avance Ludovic Lecerf.

En 2024, un investissement de 45 000 € sera dédié au parc accrobranche, « avec un nouveau système de sécurité. Il y aura aussi l'aménagement de parcelles sur le Point accueil jeunes, un nouveau bloc sanitaire et un village de bungalows supplémentaire, un parking indispensable au vu de la fréquentation et le nouveau mur d'escalade qui sera opérationnel en mai. L'extension de la Maison des habitants est en projet », annonce Ludovic Lecerf.

Enfin, sept grands axes ont été proposés par des étudiants de l'IRTS pour le projet associatif 2024-2028, comme proposer une offre de loisirs aux 3-10 ans et aux 11-17 ans accessible au plus grand nombre.

L'intégralité du projet associatif est consultable à la Maison des habitants, à la base de loisirs ou sur animation-localepontdouilly-loisirscom.



Plus de 120 personnes ont assisté à l'assemblée générale de Pont-d'Ouilly Loisirs qui a présenté le nouveau projet associatif 2024-2028, vendredi. © Ouest-France

Caen - Ils vont faire les JO. Anne-Laure et Pierre, juges du Caen AC sur les sautoirs du Stade de France

actu.fr, lundi 15 avril 2024

Tous deux licenciés au Caen AC (Calvados), Anne-Laure Espéret et Pierre Boivin ont été retenus pour faire partie du jury des épreuves d'athlétisme aux JO.



Pierre Boivin et Anne-Laure Espéret, juges licenciés au Caen AC, vont officier durant les Jeux olympiques de Paris 2024.

Il n'y a pas que les sportifs qui se fixent des objectifs. Juges licenciés au Caen Athletic Club, Anne-Laure Espéret et Pierre Boivin avaient dans un coin de la tête la possibilité d'officier lors des Jeux olympiques de Paris 2024. « J'y pensais déjà quand Paris avait été candidat pour les JO 2012 », sourit Anne-Laure, prof de sport à l'institution Saint-Paul de Caen. Pierre, lui, y pense depuis...2002 ! « J'ai commencé quand j'étais en 6e, se souvient cet expert-comptable de 35 ans. J'étais juge aux Gymnasiades qui avaient eu lieu à Caen. J'avais trouvé ça génial, avec la cérémonie d'ouverture ».

La récompense d'années d'investissement

Depuis, le virus ne l'a pas quitté. Pierre Boivin a de nouveau participé aux Gymnasiades, les Jeux Olympiques des scolaires, en 2022, toujours au stade Hélitas de Caen. En tant qu'encadrant des jeunes officiels, cette fois. Les deux amis avaient aussi mesuré les performances des athlètes lors des championnats de France Espoir puis Élite, organisés à Caen en 2021 et 2022. C'est donc tout naturellement qu'ils ont répondu à l'appel à candidatures de la fédération française d'athlétisme, en charge de l'organisation des épreuves au Stade de France, du 2 au 9 août prochain. « On a d'abord reçu un mail de la Ligue de Normandie qui nous annonçait qu'on était sélectionnés », racontent-ils. La validation définitive du Comité d'organisation n'est intervenue qu'en décembre 2023.

Pour Anne-Laure et Pierre, cette sélection représente une forme de consécration, récompense dæmœés reuses d'investissement bénévole dans leur sport de cœur, au niveau fédéral comme chez les scolaires.

Anne-Laure aux sauts, Pierre aux lancers

À l'approche de l'événement, la pression monte, comme chez les sportifs. « On a des visios de préparation tous les mois », explique Anne-Laure. Les deux juges du CAC bénéficieront aussi de deux jours de formation, une fois que la compétition de rugby à VII aura déserté le Stade de France. Il s'agira alors de s'imprégner du lieu et de faire plus ample connaissance avec leurs coéquipiers.

Anne-Laure, spécialisée dans les sauts, sera affectée aux concours de saut en hauteur et de saut à la perche, y compris dans les épreuves combinées (heptathlon et décathlon). Pierre, détenteur du titre de juge-arbitre qui lui permet d'intervenir sur l'ensemble des épreuves, assurera la gestion informatique des lancers : appel des athlètes, enregistrement des performances... Des responsabilités qui peuvent influer sur l'obtention d'une médaille, d'un record. À peine le temps de savourer, et Pierre remettra ça du 28 août au 8 septembre, pour les Jeux Paralympiques. Mais, si d'aventure Armand Duplantis bat le record du monde de la perche, ou si Kévin Mayer remporte une médaille d'or sous leurs yeux, Anne-Laure et Pierre pourront raconter à leurs petits-enfants qu'ils étaient aux premières loges!

Bernay - Président d'Entraid'addict, Agostino Agoundou-Konga veut « tout remettre à plat »

L'impartial, vendredi 12 avril 2024

Élu président d'Entraid'addict le 10 octobre 2023 et réélu le 16 décembre — « **Je me suis aperçu que des choses n'étaient pas aux normes par rapport à nos statuts, c'est pour cela que de nouvelles élections ont eu lieu le 16 décembre** », dit-il. Agostino Agoundou-Konga est entouré au sein du bureau de son épouse Béatrice, secrétaire, et de Christine Dutour, secrétaire-adjointe. Denis Carpentier et Bruno Dutour sont membres du conseil d'administration. Le cabinet expert-comptable Fiteco accompagne les bénévoles dans leur gestion.

Il faut « repartir sur de nouvelles bases »

Agostino Agoundou Konga est catégorique. « Il faut faire du passé table rase, remettre tout à plat et repartir sur de nouvelles bases », dit-il. Peu semble lui importer qu'une majorité d'adhérents suivent Bernard Duez dans sa nouvelle association (voir ci-dessus). « En 2023, il y avait environ 300 adhérents à Entraid'addict mais aucun ne s'investissait », affirme-t-il. Or, « au départ, bien sûr, on est malade, mais ensuite, on doit à son tour aider l'association », estime le président d'Entraid'addict.

« Dans nos statuts, nous accompagnons les malades, on s'entraide. Adhérer à l'association, c'est adhérer aussi à son fonctionnement. On doit être conscient qu'on doit être partie prenante à son tour », développe ensuite Agostino Agoundou-Konga.

Pour le moment, Entraid'addict ne compte plus qu'une vingtaine d'adhérents « mais ils sont tous actifs ». Les réunions de l'association sont désormais ouvertes à tous, adhérents ou pas, et gratuitement, tout le temps nécessaire.

La formation et les jeunes

Le nouveau bureau a décidé de se former au maximum, en commençant par les fondamentaux, portant par exemple sur le fonctionnement d'une association, apprendre à animer un groupe de parole... Entraid'addict compte travailler en partenariat avec le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (CAARUD) d'Évreux. L'association compte se tourner beaucoup vers les jeunes, les conduites addictives ayant beaucoup évolué. À ce propos, elle recherche un chargé de communication, en poste rémunéré, pour développer ce projet numérique et créer les groupes de paroles en ligne. Elle compte aussi continuer ses actions sur l'ouest du département, et les développer sur l'est.

Le torchon brûle

Sur les raisons de la « fâcherie » avec Bernard Duez, « les statuts, le règlement intérieur et les finances, ça n'allait pas », affirme Agostino Agoundou-Konga. Et de détailler, « chaque antenne avait son président, son compte en banque, son Livret A et ses propres subventions municipales... Bernay, Louviers, Vimoutiers, Brionne, Pont-Audemer... Alors qu'Entraid'addict est une seule association avec un seul compte, un seul livret. Il a donc fallu fermer tous ces comptes. »

Ce nouveau fonctionnement « n'a pas plu à certains», constate-t-il. Ce dernier prétend aussi qu'Entraid'addict utilisait un local qui n'était plus aux normes à Saint-Étienne-du-Rouvray, évoque une « voiture de fonction » dont l'utilisation posait question... des accusations dont Bernard Duez se défend, à tel point que ce dernier pourrait « ne pas en rester là ».

Caroline Prévost, CLP L'Éveil normand



Le nouveau bureau et les administrateurs d'Entraid'addict étaient récemment en formation. © CP

Caen - Anne-Laure et Pierre, juges au pied des sautoirs du Stade de France

Liberté Le Bonhomme Libre, jeudi 11 avril 2024

Tous deux licenciés au Caen Athlétic Club, Anne-Laure Espéret et Pierre Boivin ont été retenus pour faire partie du jury des épreuves d'athlétisme aux JO. « Une grande joie » pour ces deux passionnés.

Il n'y a pas que les sportifs qui se fixent des objectifs. Juges licenciés au Caen Athletic Club, Anne-Laure Espéret et Pierre Boivin avaient dans un coin de la tête la possibilité d'officier lors des Jeux olympiques de Paris 2024. « J'y pensais déjà quand Paris avait été candidat pour les JO 2012 », sourit Anne-Laure, prof de sport à l'institution Saint-Paul de Caen. Pierre, lui, y pense depuis...2002! « J'ai commencé quand j'étais en 6e, se souvient cet expert-comptable de 35 ans. J'étais juge aux Gymnasiades qui avaient eu lieu à Caen. J'avais trouvé ça génial, avec la cérémonie d'ouverture ».

Depuis, le virus ne l'a pas quitté. Pierre Boivin a de nouveau participé aux Gymnasiades, les Jeux Olympiques des scolaires, en 2022, toujours au stade Hélitas de Caen. En tant qu'encadrant des jeunes officiels, cette fois. Les deux amis avaient aussi mesuré les performances des athlètes lors des championnats de France Espoir puis Élite, organisés à Caen en 2021 et 2022. C'est donc tout naturellement qu'ils ont répondu à l'appel à candidatures de la fédération française d'athlétisme, en charge de l'organisation des épreuves au Stade de France, de 2 au 9 août prochain. « On a d'abord reçu un mail de la Ligue de Normandie qui nous annonçait qu'on était sélectionnés », racontent-ils. La validation définitive du Comité d'organisation n'est intervenue qu'en décembre 2023.

C'était une grande joie ! C'est un événement exceptionnel qu'on ne connait qu'une fois dans sa vie. Je ne réalise pas encore totalement.

Anne-Laure Espéret, juge d'athlétisme

Pour Anne-Laure et Pierre, cette sélection représente une forme de consécration, récompense de nombreuses années d'investissement bénévole dans leur sport de cœur, au niveau fédéral comme chez les scolaires.

À l'approche de l'événement, la pression monte, comme chez les sportifs. « On a des visios de préparation tous les mois », explique Anne-Laure. Les deux juges du CAC bénéficieront aussi de deux jours de formation, une fois que la compétition de rugby à VII aura déserté le Stade de France. Il s'agira alors de s'imprégner du lieu et de faire plus ample connaissance avec leurs co-équipiers.

Anne-Laure, spécialisée dans les sauts, sera affectée aux concours de saut en hauteur et de saut à la perche, y compris dans les épreuves combinées (heptathlon et décathlon). Pierre, détenteur du titre de juge-arbitre qui lui permet d'intervenir sur l'ensemble des épreuves, assurera la gestion informatique des lancers : appel des athlètes, enregistrement des performances... Des responsabilités qui peuvent influer sur l'obtention d'une médaille, d'un record.

On ne peut pas être spectateur. C'est beaucoup de pression, il ne faut pas faire de boulettes. On se rendra compte après de la chance qu'on a.

Pierre Boivin, juge d'athlétisme

À peine le temps de savourer, et Pierre remettra ça du 28 août au 8 septembre, pour les Jeux Paralympiques. Mais, si d'aventure Armand Duplantis bat le record du monde de la perche, ou si Kévin Mayer remporte une médaille d'or sous leurs yeux, Anne-Laure et Pierre pourront raconter à leurs petits-enfants qu'ils étaient aux premières loges!

Nicolas CLAICH



Pierre Boivin et Anne-Laure Espéret, juges licenciés au Caen AC, vont officier durant les Jeux olympiques de Paris 2024. © Nicolas CLAICH

Saint-Pierre-Canivet - L'USPF émet un bilan mitigé de la situation sportive

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 9 avril 2024

L'Union sportive en pays de Falaise se réjouit de l'augmentation du nombre de licenciés mais relève un certain nombre de difficultés au niveau des équipements et du bénévolat.

Depuis plus de vingt ans maintenant, l'Union sportive en pays de Falaise (USPF) poursuit, invariablement, les objectifs qui ont présidé à sa création : « La promotion et le développement du sport en rassemblant les clubs de ce territoire. »

Son assemblée générale, qui s'est déroulée jeudi, a confirmé cette vocation et donné l'occasion au président, Jérôme Drouin, de rappeler un autre principe fondateur : « Nous soutenons les clubs tout en veillant à ce qu'ils conservent leur autonomie de fonctionnement et de décision. »

Le nombre de licenciés en augmentation

Sur ces bases, 44 clubs sportifs, représentant presque autant de disciplines, ont adhéré à l'USPF pour la saison 2022-2023. À eux tous, ils ont totalisé 4 740 licenciés, soit « environ 5 % de plus que l'an dernier », a pointé le président. « Ce rebond », après les années Covid, « s'est confirmé et semble se poursuivre, ce qui confirme le dynamisme de nos clubs », a-t-il poursuivi.

Pour autant, « tout n'est pas parfait » et des fragilités ont été identifiées. « Certains clubs ne peuvent accueillir toutes les personnes qui souhaiteraient pratiquer par manque de créneaux disponibles dans des installations sportives, d'encadrants et de bénévoles qui souhaitent s'investir chaque semaine », a déclaré Jérôme Drouin. Le même a aussi évoqué « la hausse générale des prix ».

C'est dans ce contexte que l'USPF a, pour sa part, dressé un bilan financier de l'année 2023 marqué par « la maîtrise des comptes », selon Jean-Luc André, l'expert-comptable. L'exercice présente en effet un excédent de 3 415 € sur un budget de 247 500 €, essentiellement alimenté par une subvention de la communauté de communes du pays de Falaise (CDC). « Notre action repose avant tout sur la pérennité du soutien des élus de la CDC en termes de moyens », ont tenu à rappeler les membres du conseil d'administration de l'USPF.

Aider à développer des activités pour les anciens

Considérant que « le sport en pays de Falaise fait partie des priorités », et présentant l'USPF comme « la cheville ouvrière du sport dans le territoire », le président de la CDC, Jean-Philippe Mesnil a fait part de « l'effort » accompli « en cette année olympique ». La subvention de la CDC est passée de 237 000 € à 240 000 €. « C'est moins que l'augmentation de 5 % du nombre de licenciés », a fait observer Jean-Pierre Verhoest, au moment de l'exposition des orientations budgétaires prévoyant de « créer une ligne supplémentaire pour aider les clubs qui proposent des activités à destination des seniors ou des actions de sport santé ».



L'Union sportive en pays de Falaise a tenu son assemblée générale, jeudi, à la salle des fêtes. © Ouest-France

Bernay - Président d'Entraid'Addict, Agostino Agoundou-Konga veut « tout remettre tout à plat »

La Dépêche, vendredi 5 avril 2024

Élu président d'Entraid'Addict le 10 octobre 2023 et réélu le 16 décembre — « **Je me suis aperçu que des choses n'étaient pas aux normes par rapport à nos statuts, c'est pour cela que de nouvelles élections ont eu lieu le 16 décembre** », dit-il, Agostino Agoundou-Konga est entouré au sein du bureau de son épouse Béatrice, secrétaire, et de Christine Dutour, secrétaire-adjointe. Denis Carpentier et Bruno Dutour sont membres du conseil d'administration. Le cabinet expert-comptable Fiteco accompagne les bénévoles dans leur gestion.

Il faut « repartir sur de nouvelles bases »

Agostino Agoundou Konga est catégorique. « Il faut faire du passé table rase, remettre tout à plat et repartir sur de nouvelles bases », dit-il. Peu semble lui importé qu'une majorité d'adhérents suivent Bernard Duez dans sa nouvelle association (voir ci-dessus). « En 2023, il y avait environ 300 adhérents à Entraid'Addict mais aucun ne s'investissait », affirme-il. Or, « au départ, bien sûr, on est malade, mais ensuite, on doit à son tour aider l'association », estime le président d'Entraid'Addict.

« Dans nos statuts, nous accompagnons les malades, on s'entraide. Adhérer à l'association, c'est adhérer aussi à son fonctionnement. On doit être conscient qu'on doit être partie prenante à son tour », développe ensuite Agostino Agoundou-Konga.

Pour le moment, Entraid'Addict ne compte plus qu'une vingtaine d'adhérents « mais ils sont tous actifs ». Les réunions de l'association sont désormais ouvertes à tous, adhérents ou pas, et gratuitement, tout le temps nécessaire.

La formation et les jeunes

Le nouveau bureau a décidé de se former au maximum, en commençant par les fondamentaux, portant par exemple sur le fonctionnement d'une association, apprendre à animer un groupe de parole... Entraid'Addict compte travailler en partenariat avec le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (CAARUD) d'Evreux. L'association compte se tourner beaucoup vers les jeunes, les conduites addictives ayant beaucoup évolué. A ce propos, elle recherche un chargé de communication, en poste rémunéré, pour développer ce projet numérique et créer les groupes de paroles en ligne. Elle compte aussi continuer ses actions sur l'ouest du département, et les développer sur l'est.

Le torchon brûle

Sur les raisons de la « fâcherie » avec Bernard Duez, « les statuts, le règlement intérieur et les finances, ça n'allait pas », affirme Agostino Agoundou-Konga. Et de détailler, « chaque antenne avait son président, son compte en banque, son Livret A et ses propres subventions municipales... Bernay, Louviers, Vimoutiers, Brionne, Pont-Audemer... Alors qu'Entraid'addict est une seule association avec un seul compte, un seul livret. Il a donc fallu fermer tous ces comptes. »

Ce nouveau fonctionnement « n'a pas plu à certain », constate-t-il. Ce dernier prétend aussi qu'Entraid'Addict utilisait un local qui n'était plus aux normes à Saint-Étienne-du-Rouvray, évoque une « voiture de fonction » dont l'utilisation posait question... des accusations dont Bernard Duez se défend, à tel point que ce dernier pourrait « ne pas en rester là ».

Caroline Prévost CLPL'Éveil normand



Le nouveau bureau et les administrateurs d'Entraid'Addict étaient récemment en formation. © CP

Bernay - Président d'Entraid'Addict, Agostino Agoundou-Konga veut « tout remettre tout à plat »

Le Démocrate Vernonnais, jeudi 4 avril 2024

Élu président d'Entraid'Addict le 10 octobre 2023 et réélu le 16 décembre — « **Je me suis aperçu que des choses n'étaient pas aux normes par rapport à nos statuts, c'est pour cela que de nouvelles élections ont eu lieu le 16 décembre** », dit-il, Agostino Agoundou-Konga est entouré au sein du bureau de son épouse Béatrice, secrétaire, et de Christine Dutour, secrétaire-adjointe. Denis Carpentier et Bruno Dutour sont membres du conseil d'administration. Le cabinet expert-comptable Fiteco accompagne les bénévoles dans leur gestion.

Il faut « repartir sur de nouvelles bases »

Agostino Agoundou Konga est catégorique. « Il faut faire du passé table rase, remettre tout à plat et repartir sur de nouvelles bases », dit-il. Peu semble lui importé qu'une majorité d'adhérents suivent Bernard Duez dans sa nouvelle association (voir ci-dessus). « En 2023, il y avait environ 300 adhérents à Entraid'Addict mais aucun ne s'investissait », affirme-il. Or, « au départ, bien sûr, on est malade, mais ensuite, on doit à son tour aider l'association », estime le président d'Entraid'Addict.

« Dans nos statuts, nous accompagnons les malades, on s'entraide. Adhérer à l'association, c'est adhérer aussi à son fonctionnement. On doit être conscient qu'on doit être partie prenante à son tour », développe ensuite Agostino Agoundou-Konga.

Pour le moment, Entraid'Addict ne compte plus qu'une vingtaine d'adhérents « mais ils sont tous actifs ». Les réunions de l'association sont désormais ouvertes à tous, adhérents ou pas, et gratuitement, tout le temps nécessaire.

La formation et les jeunes

Le nouveau bureau a décidé de se former au maximum, en commençant par les fondamentaux, portant par exemple sur le fonctionnement d'une association, apprendre à animer un groupe de parole... Entraid'Addict compte travailler en partenariat avec le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (CAARUD) d'Evreux. L'association compte se tourner beaucoup vers les jeunes, les conduites addictives ayant beaucoup évolué. A ce propos, elle recherche un chargé de communication, en poste rémunéré, pour développer ce projet numérique et créer les groupes de paroles en ligne. Elle compte aussi continuer ses actions sur l'ouest du département, et les développer sur l'est.

Le torchon brûle

Sur les raisons de la « fâcherie » avec Bernard Duez, « les statuts, le règlement intérieur et les finances, ça n'allait pas », affirme Agostino Agoundou-Konga. Et de détailler, « chaque antenne avait son président, son compte en banque, son Livret A et ses propres subventions municipales... Bernay, Louviers, Vimoutiers, Brionne, Pont-Audemer... Alors qu'Entraid'addict est une seule association avec un seul compte, un seul livret. Il a donc fallu fermer tous ces comptes. »

Ce nouveau fonctionnement « n'a pas plu à certain », constate-t-il. Ce dernier prétend aussi qu'Entraid'Addict utilisait un local qui n'était plus aux normes à Saint-Étienne-du-Rouvray, évoque une « voiture de fonction » dont l'utilisation posait question... des accusations dont Bernard Duez se défend, à tel point que ce dernier pourrait « ne pas en rester là ».

Caroline Prévost CLPL'Éveil normand

Potigny - En bref

Les Nouvelles de Falaise, jeudi 4 avril 2024

Saint-Pierre-Canivet

Union Sportive en Pays de Falaise

L'Union Sportive en Pays de Falaise tient son assemblée générale **jeudi 4 avril** à 20 h 30 à la salle polyvalente de Saint-Pierre-Canivet. L'ordre du jour sera le suivant : accueil du maire, rapport moral, rapport d'activité, rapport financier présenté par Jean-Luc André, expert-comptable, rapport présenté par Madame Launay, commissaire aux comptes. Budget prévisionnel, renouvellement du Conseil d'administration, questions diverses, interventions des élus présents. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de l'assemblée.

Saint-Pierre-Canivet

Union Sportive en Pays de Falaise

L'Union Sportive en Pays de Falaise tient son assemblée générale **jeudi 4 avril** à 20 h 30 à la salle polyvalente de Saint-Pierre-Canivet. L'ordre du jour sera le suivant : accueil du maire, rapport moral, rapport d'activité, rapport financier présenté par Jean-Luc André, expert-comptable, rapport présenté par Madame Launay, commissaire aux comptes. Budget prévisionnel, renouvellement du Conseil d'administration, questions diverses, interventions des élus présents. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de l'assemblée.

Vire Normandie - L'association Vire Avenir consolide ses actions

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 3 avril 2024

L'un des prochains temps forts de l'association : la guinguette du 80^e anniversaire du Débarquement sur le parvis Notre-Dame le 21 juin. La structure s'inquiète d'une perte de financements.

Moins de rentrées d'argent

Avec 232 adhérents, l'association Vire Avenir donne beaucoup d'énergie pour organiser des festivités à Vire et contenter les commerçants du centre et de la périphérie. Cependant, Karine Meslin, coordinatrice d'événements, a prévenu, lors de l'assemblée générale, jeudi 28 mars : « On perd des ressources ! » Avec des subventions qui sont appelées à disparaître, un loyer de 5 000 € l'année, des charges de personnel avec moins d'aide à l'emploi, le résultat net 2023 s'élève à 4 595 € contre 14 425 € en 2022.

Le produit phare : le chèque-cadeau

Avec un chiffre d'affaires de 53 000 €, la situation financière de l'association Vire Avenir est pourtant saine. « Il y a eu une dépense supplémentaire liée aux 30 ans de Vire Avenir », rappelle Cécile Esneu-Bazin, du cabinet expert comptable KPMG.

L'association peut compter sur l'un de ses produits phares, « les chèques-cadeaux ! se réjouit Karine Meslin. Encore un record battu avec 359 000 € de chèques distribués contre 311 000 € en 2022, soit une augmentation de 5 %. Plus de 180 enseignes les acceptent sur les quatre territoires puisque Vire Avenir s'ouvre à l'Intercom. »

Et de poursuivre : « 80 % de la somme est consommée chez les commerçants participants de septembre à décembre. Les pics d'achat ont aussi lieu en mai et juin pour les départs à la retraite, les mariages... » 2,8 millions d'euros, en chèques cadeaux ont été reversés depuis 2010 chez les commerçants du territoire de la Vire au Noireau (1).

Un programme d'animations variées

Le prochain défilé de mode du 19 avril se prépare à la salle du Vaudeville à 20 h 30. Suivront des rendez-vous qui sentent bon l'été : « Le ciel de papillons qui se déplace dans les rues sera installé une dernière fois. »

Le 80° anniversaire du Débarquement se déroulera le 21 juin sur le parvis Notre-Dame. « Les promeneurs sont invités à porter des costumes d'époque », lance Laurence Anger, présidente de Vire Avenir. En partenariat avec la société d'agriculture, la braderie du dernier week-end du mois d'août est reconduite. Et Vire Avenir continue de mettre à l'honneur les commerçants de la périphérie : « Bischwiller en fête sera renouvelé en octobre. »

L'an passé, à la demande des commerçants, un pass de Noël a été instauré. Quelques commerçants ont un avis

mitigé sur cette nouvelle formule. Karine Meslin assure avoir « distribué près de 5 000 cadeaux ».

Le taux de vacance des commerces se réduit

Concernant le taux de vacance des commerces, l'adjoint au maire de Vire, Lucien Bazin, souligne « qu'il est passé de 13 % à 6 %. Certes des magasins viennent de se libérer. Le tissu économique et industriel local va bien ». (1) Voici les points de vente des chèques cadeaux : l'Office de tourisme, la boutique Au fil de la pensée, et au local de l'association, place du Champ-de-Foire à Vire.



L'association Vire Avenir a organisé son assemblée générale, jeudi soir, à l'hôtel Saint-Pierre à Vire Normandie devant une dizaine d'adhérents et élus. © Quest-France

Bernay - Président d'Entraid'Addict, Agostino Agoundou-Konga veut « tout remettre tout à plat »

L'Éveil de Pont-Audemer, mardi 2 avril 2024

Élu président d'Entraid'Addict le 10 octobre 2023 et réélu le 16 décembre — « **Je me suis aperçu que des choses n'étaient pas aux normes par rapport à nos statuts, c'est pour cela que de nouvelles élections ont eu lieu le 16 décembre** », dit-il, Agostino Agoundou-Konga est entouré au sein du bureau de son épouse Béatrice, secrétaire, et de Christine Dutour, secrétaire-adjointe. Denis Carpentier et Bruno Dutour sont membres du conseil d'administration. Le cabinet expert-comptable Fiteco accompagne les bénévoles dans leur gestion.

Il faut « repartir sur de nouvelles bases »

Agostino Agoundou Konga est catégorique. « Il faut faire du passé table rase, remettre tout à plat et repartir sur de nouvelles bases », dit-il. Peu semble lui importé qu'une majorité d'adhérents suivent Bernard Duez dans sa nouvelle association (voir ci-dessus). « En 2023, il y avait environ 300 adhérents à Entraid'Addict mais aucun ne s'investissait », affirme-il. Or, « au départ, bien sûr, on est malade, mais ensuite, on doit à son tour aider l'association », estime le président d'Entraid'Addict.

« Dans nos statuts, nous accompagnons les malades, on s'entraide. Adhérer à l'association, c'est adhérer aussi à son fonctionnement. On doit être conscient qu'on doit être partie prenante à son tour », développe ensuite Agostino Agoundou-Konga.

Pour le moment, Entraid'Addict ne compte plus qu'une vingtaine d'adhérents « mais ils sont tous actifs ». Les réunions de l'association sont désormais ouvertes à tous, adhérents ou pas, et gratuitement, tout le temps nécessaire.

La formation et les jeunes

Le nouveau bureau a décidé de se former au maximum, en commençant par les fondamentaux, portant par exemple sur le fonctionnement d'une association, apprendre à animer un groupe de parole... Entraid'Addict compte travailler en partenariat avec le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (CAARUD) d'Evreux. L'association compte se tourner beaucoup vers les jeunes, les conduites addictives ayant beaucoup évolué. A ce propos, elle recherche un chargé de communication, en poste rémunéré, pour développer ce projet numérique et créer les groupes de paroles en ligne. Elle compte aussi continuer ses actions sur l'ouest du département, et les développer sur l'est.

Le torchon brûle, en effet...

Sur les raisons de la « fâcherie » avec Bernard Duez, « les statuts, le règlement intérieur et les finances, ça n'allait pas », affirme Agostino Agoundou-Konga. Et de détailler, « chaque antenne avait son président, son compte en banque, son Livret A et ses propres subventions municipales... Bernay, Louviers, Vimoutiers, Brionne, Pont-Audemer... Alors qu'Entraid'addict est une seule association avec un seul compte, un seul livret. Il a donc fallu fermer tous ces comptes. »

Ce nouveau fonctionnement « n'a pas plu à certain », constate-t-il. Ce dernier prétend aussi qu'Entraid'Addict utilisait un local qui n'était plus aux normes à Saint-Étienne-du-Rouvray, évoque une « voiture de fonction » dont l'utilisation posait question... des accusations dont Bernard Duez se défend, à tel point que ce dernier pourrait « ne pas en rester là ».

Le torchon brûle, on vous l'avait dit...Caroline Prévost



Le nouveau bureau et les administrateurs d'Entraid'Addict étaient récemment en formation. © CP

Orne - Moulins-la-Marche. Une vaque de réactions après le décès de Jean-Pierre Chevalier. ancien maire

Le Réveil Normand, mercredi 1 mai 2024, 441 mots

Jean-Pierre Chevalier est décédé ce jeudi 25 avril sur la commune de St-Ouen-sur-Iton, lors d'un accident de la route. Il aurait fait un malaise cardiaque au volant.

Ce jeudi 25 avril 2024 à Saint-Ouen-sur-Iton (Orne), l'ancien maire et Conseiller départemental de Moulins-la-Marche (Orne) est décédé dans des circonstances qui restent à déterminer.

Vers 16h, Jean-Pierre Chevalier revenait de St-Ouen et se dirigeait vers L'Aigle en empruntant la route départementale 666. Arrivant à hauteur des giratoires de la déviation, son véhicule s'est déporté sur la gauche. traversant la chaussée avant de s'encastrer dans un talus. Sur la route, aucune trace de freinage n'a été observée.

Bien que l'enquête soit toujours en cours par la gendarmerie de L'Aigle, cette constatation permet d'envisager que le conducteur de 74 ans aurait été victime d'un malaise cardiaque avant de perdre connaissance. Alertés par des passants, les secours n'ont rien pu faire pour le réanimer.

Elu départemental pendant 36 ans

Expert-comptable à L'Aigle, Jean-Pierre Chevalier avait derrière lui un long parcours d'élu à Moulins-la-Marche, sa commune de naissance. Conseiller départemental de l'Orne de 1979 à 2015, il a également été adjoint au maire de 1980 à 1983, puis maire de 1983 à 2008.

Par arrêté en date du 13 octobre 2023, il avait été fait maire honoraire de sa commune par le préfet Sébastien Jallet, un titre officialisé jeudi 28 mars dernier lors de l'assemblée générale des Anciens maires et adjoints de l'Orne. Jean-Pierre Chevalier était devenu précédemment Conseiller général honoraire en 2016.

Homme discret, Jean-Pierre Chevalier n'en était pas moins un élu efficace qui n'hésitait pas à aller aider ses administrés dans leurs différents problèmes du quotidien. Retraité, il volait encore volontiers au secours de personnes ayant besoin de conseils, notamment pour remplir les déclarations de revenus.

De son bilan d'élu, on retiendra la défense de son territoire, mais aussi l'installation de la Maison Perce-Neige, pour laquelle il a fait preuve d'une persévérance à toute épreuve. Main dans la main avec Mathias Moncorgé, il a œuvré pour faciliter l'organisation des célèbres Journées Perce-Neige sur l'hippodrome Jean-Gabin.

Bénévole très engagé, il était le président de l'association Solidarité soleil à L'Aigle, œuvrant à l'aide des familles en difficulté. Il était aussi le trésorier de la société des courses de Moulins et il y a quelques jours il était aux côtés de son président Serge Huot lors de l'assemblée générale. Il s'investissait aussi au sein de La Classe à St-Hilaire-sur-Rille.

A ses proches et à sa famille, le Réveil Normand adresse ses plus sincères condoléances. Thierry Roussin



Jean-Pierre a été 36 années élu à l'Assemblée départementale © DC61

Sainte-Mère-Église - Assemblée générale de l'Airborne Museum Le musée fait peau neuve pour le 80e anniversaire du Débarquement

Quotidien La Presse de la Manche, mardi 30 avril 2024, 872 mots

Marc Lefevre, le président du Airborne Museum, a accueilli une trentaine de personnes au musée pour l'assemblée générale, samedi dernier. Marc Lefevre a commencé son rapport moral avec la fréquentation de visiteurs en 2023 dont le nombre s'élève à 239 000, « le chiffre le plus élevé jamais atteint hors année anniversaire. Cela est de bon augure pour le 80? anniversaire du Débarquement »

Puis Marc Lefevre s'est lancé dans la mise à de l'énorme projet du musée : la construction du nouveau bâtiment pour le planeur Waco et la rénovation du bâtiment maintenant appelé le bâtiment Carpentier. Les travaux ont démarré en mars 2023. Ce projet ambitieux, nommé « Airborne 1964-2024 », est bientôt terminé et es travaux seront terminés pour l'ouverture au public le 8 mai. L'inauguration est prévue le 7 juin. Le projet représente un investissement important pour le musée : 6,44 millions d'euros. M. Lefevre a remercié toutes les personnes engagées dans ce projet et a dit que l'essentiel est que tous les objectifs vont être tenus « Je vous laisserai juger par vous-même du résultat lors de votre prochaine visite du pavillon Waco, mais il me semble que notre projet Airborne 1964-2024 sera une peine réussite grâce à la qualité des réalisations architecturales, scénographiques et paysagères ».

Des aides de la Région et de l'Europe

Marc Lefevre et Paul Maurer, expert-comptable, ont expliqué en détail les coûts et financements : des subventions régionales et européennes ont facilité le projet ainsi que des emprunts. « On a 25 % de subventions, mais notre association a porté le projet à 75 %, on a beaucoup travaillé sur le dossier pour le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) mais comme on n'a pas reçu la subvention attendue, on a été obligé de prendre un emprunt à la banque, mais on a pris des emprunts relativement courts », a-t-il expliqué.

Mais Marc Lefevre a souligné : « On a le moral. Après avoir vidé la caisse, on repart à zéro, mais on est solide » a-t-il dit Il a parlé de « l'investissement considérable » conduit par le musée ces 10 dernières années : « Rappelez-vous que pour le 70? anniversaire, le musée ouvrait Opération Neptune. 10 ans plus tard, le musée est à nouveau présent au rendez-vous avec Airborne 1964-2024. L'Airborne Museum est devenu un acteur majeur du tourisme en Normandie et en France. Je dirai même à l'international puisqu'à titre exemple, le National Museum of the US Army à Washington célèbre aussi le 80? anniversaire avec notre Expopad - l'exposition numérique tirée de notre tablette ».

Marc Lefevre a expliqué que l'association a investi plus de 16 millions d'euros en dix ans : « 11 millions apportés par notre association, avec de subventions et emprunts de 6 millions ».

Achats de terrains

À la fin de la réunion, Marc Lefevre a parlé des nouvelles acquisitions pour les collections du musée. Le musée a pu acheter des terrains. La propriétaire de ces terrains, Mme Marie-Jo Brohier était présente et elle est devenue adhérente de l'association. « Avec les investissements réalisés, nous assurons notre attractivité et donc notre longévité », a expliqué Marc Lefevre, « C'est dans cette optique que nous avons acheté en fin d'année les premiers terrains du musée sur lesquels sont bâtis l'accueil, la boutique et les pavillons Carpentier et C47. » Ces terrains faisaient l'objet d'un bail emphytéotique, un bail immobilier de longue durée (99 ans) , conférant au locataire une quasi-propriété du bien, avec Mme Brohier qui a souhaité les céder avant l'échéance du bail. Mme Brohier a expliqué que toute sa famille maternelle était de Sainte-Mère-Eglise. « J'ai toujours entendu parler de Sainte-Mère-Eglise, mon grand-père Jean Pierre Hairon était notaire ici et tous ces terrains appartenaient à mes grands-parents. C'est ma tante qui m'a légué les terrains et on a fait le bail en 1986 et j'ai vendu les terrains du musée en novembre 2023. Je suis toujours resté très attachée au musée et je suis très contente de devenir adhérente », a-t-elle dit.

« Cette transaction sécurise ainsi l'avenir de l'association, propriétaire intégral de l'ensemble du foncier » affirme M. Lefevre.

Les tarifs augmentent après le 8 mai

Du 10 février au 8 mai 2024 : À cause des travaux en cours au musée, qui le contraignent à fermer un bâtiment au public une tarification réduite est appliquée durant cette période.

Adulte : 8,90 €. Enfant : 5 €. Adulte avec visite guidée des réserves (uniquement aux dates convenues) : 13,90 €.

Enfant avec visite guidée des réserves (uniquement aux dates convenues) : 9 €

À partir du 8 mai 2024 : À compter de cette date, l'intégralité des équipements du musée ainsi que ses nouveautés seront accessibles au public. Adulte : 11,50 €. Enfant : 7,50 €. Adulte avec visite guidée des réserves : 16,50 €. Enfant avec visite guidée des réserves : 11,50 €, Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Un tarif réduit est appliqué aux Anciens combattants, militaires en vacances et personnes à mobilité réduite.

Entre le 10 février et le 8 mai 2024 : 6,40 €. À partir du 8 mai 2024 : 8,50 €

Tarif famille : Pour bénéficier de ce tarif, il est nécessaire qu'il y ait 2 adultes et 2 enfants payants minimum. Entre le 10 février et le 8 mai 2024 : 24 € / 4 € par enfant supplémentaire. À partir du 8 mai 2024 : 33 € / 5,50 € par enfant supplémentaire.



Les adherents et le bureau devant le nuveau batiment WACO qui ouvrira le 8 mai. © Madeleine HILL



Marie-Jo Brohier, propriétaire des terrains, est devenue adhérente de l'association du musée. © Madeleine HILL